

DANS CE NUMÉRO :

Brève histoire du militantisme étudiant	3
Erreurs commises, leçons apprises	5
Expérience d'une archviste en Suisse	7
Remise de la bourse George-Cartier	8
Entrevue avec Gilles Hébert	12
Conférences-midi	
Chroniques théâtre, et plus encore ...	

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Chroniqueuses :

Valérie Bastien,
Mariouche Famelart

Rédactrices en chef :

Michelle Bourque,
Patricia Desgagné

Journalistes :

Myrienne Dubé,
Anne-Marie Lalonde,
Michelle Bourque,
Catherine Revol

Correctrices :

Myrienne Dubé,
Anne-Marie Lalonde,
Michelle Bourque

Designer graphique :

Élise Lassonde

Infographiste:

Marie-Claude Mailhot

Toute l'équipe tient également à remercier tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont participé au journal !

Éditorial

Par Patricia Desgagné et Michelle Bourque

Vivement l'arrivée du printemps ! En prévision de cette saison tant attendue, vous avez certainement commencé à chercher un emploi d'été, ou, si vous êtes finissant, un emploi tout court ! On comprend donc aisément que certaines personnes voient arriver avec appréhension cette période cruciale sur le plan professionnel. Pour les étudiants de première année de maîtrise, plus particulièrement, le difficile choix de l'option se présente ces jours-ci. Êtes-vous déjà branché, plutôt ambivalent ou carrément dubitatif ? L'incertitude vous ronge-t-elle ? Si vous êtes finissant d'un des programmes de certificat ou

de maîtrise, gageons que votre fin de session et votre stage vous accaparent, ces temps-ci, au point de vous causer quelques angoisses. Nous souhaitons que l'apparition des premiers chauds rayons du printemps vous donnera l'énergie nécessaire pour entreprendre votre recherche d'emploi avec confiance. Nous souhaitons également que votre passage à l'EBSI représente pour vous le tremplin vers une carrière à la mesure de vos ambitions. Quant à nous, étudiants de première année ou à temps partiel, nous allons nous faire doré au soleil...

Comme vous l'aurez com-

pris, ce numéro de La Référence porte sur le thème printemps-été 2005, apprêté à la sauce de votre équipe de rédaction. À l'intérieur, vous trouverez, notamment, des suggestions de lectures d'été, de petites entrevues co-casses avec certain(e)s enseignant(e)s et membres du personnel de l'EBSI et, bien sûr, vos irrévérencieux et délectables plaisirs coupables, le tout enrobé d'une bonne dose de propos sérieux, évidemment...

L'équipe de La Référence vous souhaite une bonne fin de session et un merveilleux été rempli de soleil et de beaux péchés mignons!

Journée de grève à l'EBSI

dans les sept jours suivant l'assemblée précédente.

Affiches en main, 13 étudiant(e)s se sont enfin rendu(e)s devant les bureaux du ministère de l'Éducation pour manifester aux côtés d'autres associations de la FAECUM. Le tout s'est déroulé pacifiquement, autour d'un convivial chaudron de macaroni au fromage...

En mai 2004, le ministre de l'Éducation du Parti Libéral du Québec décidait de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts étudiants. Les économies ainsi réalisées sur le dos des étudiant(e)s qui n'ont d'autre choix que de recourir aux prêts et bourses pour subvenir à leurs besoins devraient en partie servir à financer le système d'éducation. Le comité de mobilisation vous enverra des informations supplé-

mentaires qui vous permettront de mieux évaluer les conséquences d'une telle réforme.

Le mouvement général de protestations qui a présentement cours au Québec doit être vu dans une perspective globale de prise de conscience. Quelle valeur accordons-nous à l'éducation, au savoir, à la culture au Québec? Quelles sont nos priorités? À quel projet de société croyons-nous et que voulons-nous léguer aux générations futures? En tant que futur(e)s professionnel(le)s de l'information, il serait peut-être important d'y réfléchir.

Votre comité de mobilisation

Michelle Bourque
Mariouche Famelart
Alexandra Lavallée
Katia Martineau
Alexandre Méthé
Catherine Roy

La page des petites annonces

Message de votre webmestre

Si ce n'est déjà fait, je vous invite cordialement à visiter et à vous approprier le site Web de l'Association des étudiantes et étudiants de l'EBSI, votre site Web. Les familiers du site seront heureux de voir les ajouts qui y ont été apportés. Sur la page d'accueil, un babillard vous renseigne sur les dernières activités en cours. Consultez-le régulièrement pour ne rien manquer de la vie étudiante! Les différents comités de l'EBSI ont aussi collaboré afin d'ajouter une foule d'informations utiles et intéressantes pour vous.

Bientôt, l'identité visuelle du site sera revue pour être plus conviviale. Mon objectif, plutôt que de réaliser une infographie époustouflante et d'avoir

une foule de gadgets superflus, est double. D'abord, je souhaite que le site Web de l'AEEEBISI soit couramment visité et que vous y trouviez toute l'information qui vous intéresse à propos de votre association étudiante, vos différents comités et leurs activités. Ensuite, je priorise l'allure professionnelle de notre site Web plutôt que l'apparence esthétique. Comme notre site est très fréquenté, il est important pour moi qu'il soit d'allure professionnelle et qu'il reflète le haut niveau de l'enseignement que nous recevons. N'oublions pas que des employeurs potentiels ou de futurs étudiants peuvent s'y référer. Ce site est véritablement notre vitrine sur le monde.

Si vous avez des petites annonces d'intérêt général ou des informations pertinentes pour la communauté de l'EBSI que vous aimeriez voir paraître sur le site, je vous invite à m'en faire part. Votre intérêt est essentiel pour garder le site vivant et en faire le carrefour de notre vie étudiante. En ce sens, je vous invite également à me faire parvenir vos commentaires.

Enfin, je désire adresser mes sincères remerciements à Dominique Papin, de qui je prends la relève, et à Arnaud d'Alayer, pour leurs judicieux conseils.

C'est donc un rendez-vous au :
<http://www.ebsi.umontreal.ca/aeeebsi/>

Patricia Desgagné

Cursus est de retour...

Après un petit temps de repos et quelques soubresauts, le périodique électronique Cursus prépare son retour. Et quel retour!

Souffrant quelque peu de son allure austère et monochrome, il travaille son style... Dès avril, vous pourrez le lire en ligne et admirer son nouveau look signé... Pierre-Hugues Gélinas. Cursus bénéficiera aussi d'une nouvelle politique éditoriale et d'une interface plus « branchée »! De plus, en diffusant davantage des travaux d'analyse et de réflexion que des travaux de recherche, il deviendra plus accessible tout en conservant un niveau de qualité élevé.

Rappelons que Cursus est le périodique électronique des étudiants de l'EBSI. Né en 1995 d'une initiative étudiante, Cursus diffuse des travaux produits dans le cadre des cours de l'École et se veut ainsi le reflet des enseignements dispensés à l'EBSI.

Spécialisé en sciences de l'information, Cursus est publié deux fois par année, soit à l'automne et au printemps. Le bassin de lecteurs potentiels est constitué d'étudiants, de professionnels œuvrant dans le domaine

des sciences de l'information et de toute personne s'intéressant de près ou de loin à la bibliothéconomie ou à l'archivistique. Il offre ainsi une excellente chance aux étudiants de faire connaître leurs travaux et réflexions à leurs collègues et futurs employeurs....

Processus de sélection

Cursus procède d'abord à l'appel des textes. Tous les étudiants de certificat et de maîtrise sont alors sollicités et encouragés à soumettre un ou des travaux variant entre cinq et quinze pages. L'appel de textes terminé, le comité Cursus procède à une sélection sommaire de textes. Ce n'est pas une mince tâche, mais quel bonheur de pouvoir lire les analyses et réflexions de nos collègues!

Cette année, à cette étape du processus, nous avons 33 textes en main. Nous tenons bien sûr à remercier ceux et celles qui ont bien voulu nous soumettre les fruits de leur labeur! Grâce à vous, Cursus a connu un nouveau départ des plus stimulants.

Les textes retenus lors de la première sélection sont ensuite soumis à un

comité de lecture, composé de professeurs et d'étudiants, qui ont pour mandat d'effectuer le choix final des textes à paraître. Pour y arriver, ils doivent lire les textes et proposer les corrections qu'ils jugent nécessaires. De plus, comme Cursus publie des articles suivant un protocole de rédaction et qu'il reçoit des travaux rédigés en contexte pédagogique, certains ajustements doivent la plupart du temps être apportés par les auteurs.

Enfin, les textes choisis sont insérés au numéro en production et ensuite diffusés en ligne. Et après... à vous la gloire!

Le prochain numéro paraîtra en avril. En attendant, nous vous invitons à aller jeter un coup d'œil aux numéros précédents à l'adresse suivante :
<http://www.ebsi.umontreal.ca/cursus>.

Même si Cursus affichera un nouveau look, il restera le même... avec de nouvelles idées plein la tête! Dès la mi-avril, allez lire... vous verrez!

Le Comité Cursus
Simon Barrette
Sarah De Bogui
Josée Toulouse

À la source était le ZED ou Brève histoire du militantisme étudiant à l'EBSI

Militantisme et EBSI. Quelle drôle d'idée... Et pourtant, oui. Oui, l'EBSI n'a pas toujours connu que les chuchotements de couloirs. Non l'EBSI (qui ne s'appelait pas encore EBSI) n'a pas toujours été un lieu d'ordre et de beauté, de luxe, de calme et... En témoignent le démoralisant ZED (accros de la classification de la Library of Congress – tiens ! un plaisir coupable ! – vous aurez reconnu l'indice « Z » de la bibliothéconomie) et le vitupérant KWAC (quoi ? KWOC, KWIC, ça ne vous dit rien ? vade retro, satanas ! vous n'êtes pas un vrai scientifique de l'information !).

Le ZED ? Le KWAC ? Késako ? Tout simplement les vénérables ancêtres du BEBSI. Ah, oui, le BEBSI ? Devenu « La Référence » bien sûr... Bref, tout ça ne date pas d'hier.

Allons donc faire un petit tour dans l'histoire mouvementée de l'École de bibliothéconomie dans les années 70...

Ce qui caractérise à la fois le ZED et le KWAC, mais surtout le KWAC, est un militantisme parfois féroce et toujours caustique. On est loin des pacifiques récits de la job d'été et de l'interview bon enfant de l'enseignant du moment. Les auteurs montent au créneau, accusent, revendiquent, ironisent et mettent la théorie en pratique...

Mais commençons par le commencement. Le ZED, quatre numéros entre 1971 et 1972. Dans le premier ZED (décembre 1971), c'est avant tout l'insatisfaction des étudiants face au programme et aux conditions de travail ainsi que le découragement qui s'expriment. Le directeur de l'époque, M. Richard K. Gardner y expose également les luttes auxquelles il doit se livrer pour obtenir des locaux décentes, son propre découragement face à l'inertie administrative et ses espoirs malgré la grève qui a paralysé l'école cette année-là. Quelle grève ? Je ne saurais vous en dire plus... Dans ce même numéro, un certain Médée sévit en tournant en dérision

les perspectives d'avenir des bibliothèques et des bibliothécaires (pas fameuses à l'époque, au vu des divers écrits) dans « Quand j'dis c'que pense, me que j'pense pas à c'que j'dis ! ». Savoureux... Il faut dire que ce bulletin était presque entièrement dévolu aux étudiants souhaitant s'exprimer sur le programme de l'école. En bloc, l'enseignement est trop théorique, un engagement fort du département est réclamé « face à la profession, face à la société québécoise et ses besoins » (Réal Messier, M2), la mise en place de stages fait honteusement défaut dans un programme professionnel tel que celui de l'École et la formation devrait offrir la possibilité de se spécialiser en deuxième année au lieu de tout aborder sans rien approfondir. Pour reprendre les mots de Richard K. Gardner, le ZED laisse exploser un « malaise généralisé ressenti par la communauté nouvelle [des premiers étudiants du programme de maîtrise] ».

C'est ensuite le KWAC qui prend le relais en 1979. Le KWAC, qui affiche d'emblée son militantisme en indiquant que son but avoué est de « chatouille[r] par la bande le programme du département », et qui va faire grincer bien des dents. Les attaques du KWAC ne sont plus seulement dirigées contre les conditions de travail et la nature de l'enseignement mais nommément contre certains enseignants. Une sévère vendetta sera même menée contre une enseignante dont le nom apparaît de manière récurrente dans le bulletin. Les membres du KWAC, bien que dissimulés sous des pseudonymes tels que Trotsky, La Poutine, Jean-Paul II ou encore Marie Curie, étaient cependant connus sous leurs vrais noms semble-t-il.

Le premier numéro s'ouvre pourtant sur un article au titre bien inoffensif : « L'université de Bologne au Moyen Age ». Le contenu l'est beaucoup moins, et je vous laisse en juger :

« Sais-tu qu'à l'université de Bologne, au treizième siècle, les étudiants se

regroupaient en deux confédérations qui élisaien... leurs recteurs ?

Sais-tu qu'en cette université de Bologne bénie du ciel les étudiants élisaien aussi... les professeurs... pour un an ?

Sais-tu que les étudiants imposaient une amende aux profs qui arrivaient en retard ou qui finissaient après l'heure prescrite ou... qui ne respectaient pas le programme dont avaient convenu étudiants et prof au début de la session ?

Sais-tu qu'un prof qui comptait s'absenter de Bologne pendant l'année scolaire pour quelques jours devait obtenir la permission de ses étudiants et du recteur-étudiant ?

Sais-tu que le prof qui s'absentait ainsi devait déposer une somme d'argent garantissant son retour à la date convenue ?

Sais-tu que, de toute façon, tout prof devait, au début de l'année, déposer une somme chez un banquier sur laquelle une cour étudiante prélevait les amendes ?

Sais-tu qu'il y avait, à Bologne, élection d'étudiants espions chargés de vérifier si les profs respectaient les règlements ?

Sais-tu que tu peux apprendre tout cela et bien d'autres choses dans The Medieval University par A.B. Cobban (London, Methuen, 1975) ? Ce livre se trouve à la bibliothèque de l'École sous la cote LA. 177.C62. Emprunte-le vite avant que Monsieur Sultana, loupe à l'appui, ne coupe subtilement les pages consacrées à l'Université de Bologne. »

Pour information, cet ouvrage est toujours là, disponible à la BBSI comme à la BLSH !

Le second numéro fait état d'une enquête menée auprès des diplômés de l'École, au sujet de leur position sur le marché du travail 7 mois après l'obtention de leur maîtrise. Le bilan

À la source était le ZED ou Brève histoire du militantisme étudiant à l'EBSI (suite)

va vous faire frémir, heureux postulants de l'an 2005 ! Seuls 42,8% sont employés. Les autres sont principalement chômeurs. Quant aux employés, tous ne jouissent pas du statut défendu aujourd'hui bec et ongles par la Corpo : parmi eux, deux sont techniciens, un est commis, un autre encore... professeur de badminton ! L'auteur de l'article remarque en outre un fait frappant : alors que les femmes sont largement majoritaires dans cette formation, ce sont principalement des hommes qui occupent des emplois de direction...

Pour remédier à la difficulté de trouver un bon emploi (et pour contrer les abus de pouvoir dont se rendrait coupable une certaine Mme Mongeon, secrétaire administrative de l'École de son état !), certaines suggestions sont formulées : utiliser un babillard vitré pour afficher les postes disponibles tout en empêchant les mauvais joueurs de subtiliser les annonces, et créer une « chaîne de téléphones pour la transmission des jobs ». Heureux constat : en 2005, le babillard vitré continue à remplir son office tandis que le service d'emploi et la liste de diffusion de l'EBSI font transiter l'information via le web !

En mars 1979 paraît le bilan d'une réunion des étudiants de première et deuxième année de maîtrise au sujet du programme et de l'enseignement. La conclusion est sans appel : « L'École n'est pas stimulante ». Une réponse du directeur est publiée en août, annonçant « l'implantation du nouveau programme [qui] ne se fera pas sans grincements de dents » et demande à ce qu'il soit mis un terme au « procès public » mené par les étudiants contre certains professeurs. En novembre 1979, la démission de Mr Gardner est annoncée. Il sera remplacé en intérim par... Marcel Lajeunesse. Un nom qui avait déjà causé son petit effet en 1985, dans le BEBSI ! Ce numéro de fin de session est entièrement consacré à une étude de la bibliothèque et des collections de bibliothéconomie et le bilan est loin d'être fameux. Locaux, person-

nel, organisation physique et contenu de la collection, fonctionnement de la réserve, chauffage, tout est passé au crible. S'ensuit une liste de recommandations accompagnées d'un échéancier, visant à lancer des réformes pour améliorer la qualité de la bibliothèque de l'École. En conclusion à ce dossier : « Même les meilleurs chauffeurs ne peuvent rien sans une bonne voiture et d'excellentes indications routières »... Voilà comment on passe de la théorie à la pratique !

Et puis, riche année que 1979 : c'est aussi le moment de l'affaire des « comptoirs parallèles du livre ». L'auteur Jean Leduc souligne le silence anormal de l'École à ce sujet. Car une guerre de tranchées se déroule à l'Université de Montréal depuis une initiative miraculeuse des étudiants de science politique. Ces derniers ont trouvé le moyen d'acquérir les livres de cours auprès de certains fournisseurs à des prix bien moins élevés que ceux pratiqués à la librairie universitaire. Peu à peu, cette vente de couloirs se répand dans plusieurs départements et suscite la juste fureur des libraires. Ce mouvement de « comptoirs parallèles » finira par être stoppé suite aux plaintes de la Fédération des libraires, qui sont remontrées en très haut lieu... Jean Leduc s'insurge contre le manque de débat et de prise de position de l'École sur un thème aussi proche de ce que devraient être les préoccupations de professionnels de l'information. Il proteste en faveur de la mise en place d'un comptoir à l'École et soupçonne le personnel de pensées allant à l'encontre du bien-être étudiant. En 1980, les poings cessent de se dresser : le KWAC s'éteint.

Combien d'étudiants adhéraient à ces bulletins ? Quel réel impact ont eu le ZED et le KWAC au sein de la vie de l'École ? La réponse se trouve peut-être dans d'autres archives, et sûrement dans la mémoire de ceux qui ont vécu cette période contestataire. En attendant, ces deux journaux étudiants demeurent les témoins d'un

militantisme agité, plus ou moins agressif, et bien éloigné de l'atmosphère qui règne aujourd'hui dans les couloirs de l'EBSI.

Et ajoutons enfin que, le 7 mars 1985, paraît un petit nouveau, qui se découvre la suite d'une ancienne lignée. J'ai nommé le BEBSI, le « Bulletin des étudiant(e)s de bibliothéconomie et des sciences de l'information... nouvelle génération ! », autofinancé par la vente du bottin des étudiants à 25 cents. Il est déposé en bonne et due forme à la Bibliothèque Nationale du Québec en 1986 et exprime alors le vœu pieu suivant : « espérons que le BEBSI vivra plus longtemps [que le ZED] ».

Mission accomplie !

Pour consulter le ZED, le KWAC et le BEBSI : Bibliothèque de l'EBSI, bien sûr !

Service d'archives de l'Université de Montréal, Pavillon Roger-Gaudry, salle E-615. Série P 204. Prévenir par téléphone ou par courriel avant de venir consulter.

Sarah De Bogui

CONFÉRENCE-MIDI 14 FÉVRIER 2005

Le futur du catalogage et des schémas de métadonnées, par monsieur Guy Teasdale, directeur des Services soutien et développement de la Bibliothèque de l'Université Laval.

L'ère du numérique pose de nouveaux défis aux bibliothèques et professionnels de l'information. Les ressources électroniques sont de plus en plus nombreuses dans les bibliothèques et le catalogage traditionnel ne suffira plus. Comment alors adapter les schémas de métadonnées à cette nouvelle réalité et optimiser l'interopérabilité entre les différents schémas? Monsieur Guy Teasdale, directeur des Services soutien et développement de la Bibliothèque de l'Université Laval, est reconnu pour ses recherches sur les systèmes de métadonnées. D'après lui, la connaissance des métadonnées sera de plus en plus importante et prise en compte chez les bibliothécaires, appelé(e)s à devenir des agent(e)s de changement par rapport au numérique. De plus, avec le développement du web sémantique, il est indéniable qu'un besoin de professionnels spécialisés se fera de plus en plus sentir dans les institutions académiques et spécialisées.

Michelle Bourque

Erreurs commises, leçons apprises

Septembre 2004 : la « salle de rédaction » de La Référence se voit envahir par une nouvelle équipe d'apprenties et ingénues bibliothécaires décidées à redonner un « look d'enfer » au journal étudiant qui devait, après tout, les représenter. L'imagination était au rendez-vous, les idées tourbillonnaient, nous n'acceptons aucune censure. L'idée d'un concours de logo a été lancée. Nous en avons reçu une dizaine (merci encore aux participantes et participants) et notre choix s'est arrêté sur l'un des logos soumis par une étudiante de M1, Lucie Séguin. Nous avons été charmées par l'élégance du logo, sobre avec un petit brin de folie : c'est ce dont nous avions besoin. Toutefois, le logo, représenté par les lettres J et R pour « Journal La Référence », impliquait que nous rajoutions au titre le mot « journal ».

Rapportons-nous, si vous le voulez bien, aux RCAA2, l'illustre bible du parfait catalogueur. Selon la règle 21.2A1, et je cite : « en général, pour toutes les ressources bibliographiques, sauf les ressources intégratrices, on considère qu'il y a un changement important du titre propre si l'on a ajouté, supprimé, modifié ou changé l'ordre de l'un des cinq premiers mots (les six premiers mots si le titre commence par un article) [...] »¹. De plus, selon la règle 21.2C1, s'il y a un changement important dans le titre propre d'une publication en série, il faut établir une nouvelle notice.

Mea-culpa à tous les catalogueurs qui ont eu entre leurs mains notre parution au nouveau « look d'enfer ». Le destin d'un bulletin étudiant, quoi que nous en pensions, n'est pas de dépérir dans une poubelle ou un bac à recyclage. D'abord, tel que mentionné dans la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec 2, toute publication québécoise, ce qui inclut un bulletin étudiant, est soumise au dépôt légal. Le nombre requis d'exemplaires à déposer varie en fonction du prix de vente de la publication. La Référence, distribué gratuitement, doit par conséquent être déposé en

deux exemplaires, idéalement dans un délai maximal de sept jours suivant la date de parution. L'un de ces exemplaires est soigneusement entreposé à des fins de conservation alors que le second est mis à la disposition du public pour consultation. Évidemment, une description bibliographique est attribuée à tous les documents soumis au dépôt légal pour qu'ils puissent ainsi être intégrés au catalogue Iris et à la Bibliographie du Québec. Dans le cas de La Référence, voici la description bibliographique qui apparaît dans le catalogue Iris :

Titre : La référence (Université de Montréal. École de bibliothéconomie et des sciences de l'information)

La référence : bulletin des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Numérotation : Vol. 20, no 3 (déc.2003)

Éditeur : Montréal : [s.n.], [*37895 doc.] 2003-

Description : 28 cm

Liaison : Fait suite à: BEBSI

Notes : Disponible aussi sur le Web

Sujets : Journaux et périodiques étudiants--Québec (Province)--Montréal [*336 doc.] Université de Montréal. École de bibliothéconomie et des sciences de l'information--Étudiants--Périodiques [*2 doc.]

Antérieurement nommé BEBSI, le bulletin étudiant a changé de nom pour La Référence en août 2003. La parution de décembre 2004, intitulée Journal La Référence, entraînait un deuxième changement de titre en à peine un an. De plus, la mention « bulletin des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information » n'y apparaissait plus. De quoi faire perdre la tête à tout catalogueur!

Et ce n'est pas fini. En plus d'être déposé à la Bibliothèque nationale du Québec, une copie de La Référence est également conservée à la bibliothèque de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information pour qu'elle puisse être consultée. La copie est d'abord envoyée au service du catalogage de l'Université de Montréal (situé à la BLSH). Nous avons contac-

té monsieur Pierre Lachapelle, sympathique catalogueur en charge de mettre à jour la notice du journal dans le catalogue Atrium. Nous avons convenu avec lui que le titre La Référence serait conservé en tant qu'entrée principale et qu'un accès secondaire serait créé à Journal La Référence afin de permettre le repérage de cette parution. Cela impliquait pour nous la nécessité de revenir au titre original, soit La Référence, et de modifier le logo pour qu'il puisse mieux illustrer le titre. Lucie Séguin nous avait heureusement envoyé plus d'un logo (merci Lucie!) et elle nous a gentiment donné son accord pour la modification.

Enfin, omettre d'inscrire « Bulletin des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information » n'était pas une très bonne idée. Il est important de conserver une certaine constance et beaucoup de rigueur par rapport à l'information que l'on inscrit sur la page titre du document, car c'est surtout à partir de cette information que les catalogueurs préparent et révisent les notices bibliographiques. L'information doit être la plus précise possible ; il est même recommandé d'inscrire le nom d'une personne contact (ou une adresse électronique) pour toute demande de renseignements éventuelle.

Voici la notice qui apparaissait dans le catalogue Atrium suite à la parution de décembre 2004 :

Titre : La Référence : bulletin des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Collectivité(s) : Université de Montréal. École de bibliothéconomie

Adresse bibl. : [Montréal, Québec : École de bibliothéconomie, Université de Montréal] 2003-

Description : v. : ill. ; 28 cm.

Sujet(s) : Bibliothéconomie--Étude et enseignement--Québec (Province)--Périodiques Sciences de l'information--Étude et enseignement--Québec (Province)--Périodiques--Journaux et périodiques étudiants--Québec (Province)--Montréal

Autre(s) titre(s) : Référence

Erreurs commises, leçons apprises (suite)

Référence : journal la référence, vol. 21, no 3 (1er déc. 2004)- .

Référence : JR

JR

Fait suite à : BEBSI

Note(s) : À compter du: vol. 21, no 3 (1er déc. 2004)- porte le sous- titre: journal la référence, et la mention: JR.

Parutions : Vol. 20, no 3 (déc. 2003)-

Notez que le logo, formé des lettres J et R, est considéré comme étant un acronyme, donc comme une variante du titre. Effectivement, en faisant une recherche avec les lettres JR, l'index nous amène au titre La Référence : bulletin des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. En changeant notre logo, une autre variante du titre devra probablement se rajouter à la liste... déjà interminable!

Pour terminer, nous aimerions saluer Madame Amélie Frenette, une ancienne diplômée de l'EBSI qui enseigne présentement au Cégep Lionel-Groulx et qui fait cataloguer La Référence à ses étudiant(e)s. Courage à vous tout(e)s, nous pensons à vous! Elle nous a gentiment indiqué quelques imprécisions et donné de judicieux conseils, tout comme Lucie Carmel et Carole Billette, que nous remercions également..

Suite à tous nos démêlés, nous nous sommes donné le mandat de bien informer et préparer la nouvelle équipe qui prendra le relais du journal en septembre 2005, question d'assurer le transfert du savoir transgénérationnel!

Notes :

Règles de catalogage anglo-américaines, deuxième édition, révision de 1998 : Modifications de 2001-2002-2003. Montréal : Éditions Asted, 2003, p. 118.

Bibliothèque nationale du Québec. Loi sur la bibliothèque nationale du Québec. Page consultée le 14 février 2005. Adresse URL :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B_2_2/B2_2.html.

Pour des informations générales sur le dépôt légal :

http://passerelle1.bnquebec.ca/http://portail2.bnquebec.ca/portal/dt/collections/modes_acquisition/depot_legal/modes_depot_legal.htm (page consultée le 14 février 2005).

Pour des conseils plus précis concernant l'édition de publications en série, vous pouvez consulter le document suivant :

Bibliothèque nationale du Canada. Comité de la bibliographie et des services d'information en sciences humaines. Un titre s'il vous plaît : conseils à l'intention des éditeurs de revues spécialisées, rapports, journaux et autres publications en série canadiennes. Ottawa : Bibliothèque nationale du Canada, 1984. 42, 41 p.

Michelle Bourque

CONFÉRENCE-MIDI 7 FÉVRIER 2005

Bibliothèque et Archives Canada: Une institution du savoir pour le Canada du XXI^e siècle, par Mme Andrée Delagrave, sous ministre adjoint, Transformation.

Cette conférence portait sur la fusion récente des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada. Son objectif était de décrire le déroulement et les buts de cette fusion.

Mme Delagrave a d'abord exposé les bases du choix qui a mené à cette fusion et les nouvelles possibilités qu'offre une seule institution. Elle a enchaîné avec un portrait global de la collection et des services de Bibliothèque et Archives Canada.

Des explications concernant la Loi sur Bibliothèque et Archives Canada, adoptée en avril 2004, ont été fournies. Mme Delagrave a d'ailleurs insisté sur les nouveautés qu'apporte cette loi. Ensuite, elle a décrit les transformations découlant de la fusion et en a raconté le déroulement.

La dernière partie de la présentation comprenait une description de la structure intégrée, divisée en trois secteurs correspondants aux trois volets du mandat de la nouvelle institution. Les initiatives fondamentales qu'elle devra entreprendre ont également été présentées.

Myrienne Dubé

CONFÉRENCE-MIDI 31 JANVIER 2005

Les diplômés : leur expérience de recherche d'emploi, par Corinne Laloum, Mylène Lavoie, Sonia Léger et Mario Bolduc

Quatre personnes récemment diplômées de l'EBSI sont venues nous entretenir de leur expérience de recherche d'emploi après avoir terminé leurs études. Corinne Laloum, Mylène Lavoie, Sonia Léger et Mario Bolduc nous ont fait part de leurs conseils en la matière. D'abord, les diplômés ont insisté sur l'importance, pour trouver un emploi, d'avoir un réseau de contacts. En effet, il arrive souvent qu'une personne que l'on connaît nous parle d'une offre d'emploi dont elle a eu connaissance ou qu'elle réfère notre nom à un employeur potentiel. Ainsi, plus on s'implique dans notre milieu durant nos études, plus on se crée un réseau de contacts. La participation à différents comités et l'adhésion aux associations professionnelles sont de bonnes manières de le faire. Ensuite, le soin que l'on met à peaufiner et à personnaliser son curriculum vitae selon l'emploi convoité a une grande importance. Or, ce point est souvent négligé. Le CV (accompagné bien entendu d'une lettre de présentation soignée) doit avoir une allure professionnelle et doit bien refléter nos réalisations et aptitudes en rapport avec les compétences recherchées pour le poste. Lorsque l'on est convoqué pour une entrevue, il est primordial de se préparer adéquatement. On dresse une série de questions variées (on peut s'aider avec de la documentation pertinente) et on prépare ses réponses à l'avance. On essaie le plus possible de répondre aux questions de manière positive, en mettant l'accent sur ce que l'on est prêt à faire et à apprendre plutôt que sur nos lacunes. Enfin, bien se renseigner sur l'entreprise et l'organisme pour lequel on soumet notre candidature est capital et montre notre intérêt pour l'emploi. Les employeurs apprécient particulièrement ce détail.

Pour repérer les offres d'emploi, on ne devrait évidemment pas se limiter aux petites annonces des journaux. Le tableau de l'EBSI, le Service de placement de l'université et les bons conseils de nos coordonnatrices de stages et professeurs sont beaucoup plus efficaces. On peut également consulter les sites Web des associations professionnelles, des compagnies, des municipalités, etc. Par ailleurs, le fait de décrocher des contrats de courte durée devrait être vu non pas comme un frein à notre carrière mais plutôt comme une opportunité. En effet, nos conférenciers recommandent de ne pas négliger ces emplois car ils sont des occasions d'acquérir une expérience précieuse et variée, qu'il serait beaucoup plus long d'acquérir dans un emploi plus stable. Cela fait en sorte d'augmenter notre capacité d'adaptation à différents milieux ainsi que notre polyvalence. De plus, nos anciens collègues et patrons viennent enrichir notre réseau de contacts.

Patricia Desgagné

L'expérience d'une archiviste québécoise en Suisse

Suite à l'obtention d'un stage de fin d'études en archivistique, j'ai eu la chance de faire un séjour de 3 mois au Comité International Olympique (CIO) à Lausanne, en Suisse. Cette expérience s'est avérée l'une des plus riches et des plus formatrices que j'ai vécues!

Description du milieu

Le Service des Archives historiques du CIO gère, conserve et diffuse près d'un km de documents des années 1894 à 1984. Son fonds représente les activités de l'administration ainsi que les échanges avec les instances du mouvement olympique. On y trouve, entre autres, les archives de Pierre de Coubertin (rénovateur des Jeux Olympiques), la correspondance des sept présidents du CIO, les dossiers de l'organisation des Jeux Olympiques ainsi que les procès-verbaux et dossiers des Sessions et de la Commission Exécutive du CIO.

Travail réalisé

Après m'être familiarisée aux méthodes de travail propres aux archives du CIO, j'ai conditionné physiquement et intellectuellement le fonds de commissions. J'ai aussi été initiée aux tables rondes du Centre d'Études Olympiques. Ces dernières réunissent un représentant de chaque service concerné par une demande de recherche (Archives, Bibliothèque, Documentation, Image) pour entendre le projet d'étude du chercheur et l'aiguiller sur des pistes de recherche. À noter que le traitement de fonds et la recherche représentent 70% des tâches habituelles des archivistes, le dernier tiers étant attribué à la gestion de projets ponctuels.

Apprentissages professionnels

Au départ, j'ai dû m'initier au monde de l'olympisme. Des discussions avec mes collègues, la consultation d'ouvrages de même que le contact avec les chercheurs m'ont permis de mieux comprendre l'institution et ses « ramifications » internationales.

Aussi, il a fallu que je m'adapte à la terminologie archivistique suisse et à celle du mouvement olympique. Cela paraît bête, mais si on ne comprend pas à quoi fait référence un « compactus » (rayonnage mobile), on n'arrive pas à s'y retrouver! Idem pour les appellations « CNO », « FI », (respectivement Comités nationaux olympiques et Fédérations internationales de sport).

Apprentissages personnels

Enfin, mon stage m'a permis de découvrir un pays unique à tous les niveaux : la Suisse ! Au centre de l'Europe sans en faire partie, à l'origine de nombreuses organisations internationales sans en être membre, multiculturelle mais ayant la volonté de conserver ses valeurs traditionnelles... Disons juste que les contradictions y sont la norme! J'ai notamment eu la chance de découvrir Genève, Lausanne et plusieurs villages jouxtant le Lac Léman, de goûter à la nourriture typique du pays et surtout, de rencontrer des personnes intéressantes et différentes de moi!

Bilan

Une fois sur le marché du travail, c'est par les qualités personnelles qu'il est possible de se démarquer. Adaptation, débrouillardise et ouverture aux autres sont autant de capacités recherchées par les employeurs qui se développent naturellement lors d'un séjour à l'étranger. Aussi je suggère à tous les étudiants de saisir l'occasion de vivre une telle expérience ! De mon côté, je prêche par l'exemple car je suis maintenant archiviste à temps complet au CIO ! Pour l'instant, les résultats sont probants. J'acquies une solide expérience professionnelle et c'est avec plaisir que je vais travailler tous les jours !

Marie-Ève Pruneau

Politique de la rédaction

1- Il est indispensable de respecter la date de tombée. Dans le cas contraire, les articles seront reportés au prochain numéro.

2- Modalités de présentation des articles. Les articles devront être envoyés par courriel à l'un des membres de l'équipe de La Référence. Les textes devront être rédigés, si possible, en format Word 6.0 pour Windows en évitant toute mise en forme que ce soit (simple interligne, 11pt, Times New Roman). Veuillez noter qu'AU-CUN article sur PAPIER ne sera accepté de la part des étudiant(e)s et des enseignant(e)s; seuls les dessins le seront.

3- Correction des textes. La rédaction se réserve un droit de regard sur tous les articles présentés à La Référence. À cet effet, les textes devront être complets, structurés et clairs. L'équipe corrigera l'orthographe d'usage ainsi que la syntaxe. Les articles soumis devront répondre aux standards de qualité de la rédaction, c'est-à-dire des textes non discriminatoires, non-diffamatoires et ayant un langage adéquat. La lecture d'un article soumis ne constitue pas nécessairement une obligation de publication.

4- Rejet d'un texte. En cas de rejet d'un texte, la rédaction fournira par écrit les raisons dudit rejet et donnera deux choix à l'auteur : soit apporter des corrections significatives au texte, soit accepter le rejet. Toute décision concernant un tel rejet devra être prise par une majorité de membres de la rédaction présents lors de la mise en page.

5- Tous les articles devront être signés; dans le cas contraire, ils ne seront pas publiés.

Pour tous commentaires écrivez-nous à : lareference@ebis.umontreal.ca

Remise de la bourse Georges-Cartier

Ce texte a été prononcé lors de la cérémonie de remise de la bourse Georges-Cartier, le 18 novembre 2005 à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Je veux en tout premier lieu féliciter Stéphanie Smith, la récipiendaire de la première bourse Georges-Cartier. Le dossier universitaire de Stéphanie, que j'ai examiné avec soin avec le comité d'attribution des bourses m'a paru exceptionnel. Elle mérite donc cette bourse qui l'encouragera à poursuivre sur la voie de l'excellence. Je lui souhaite toute la chance et les succès possibles dans la poursuite de ses études. Je veux aussi remercier le directeur de l'École et ses collègues pour la cérémonie de cet après-midi. Les conseillers, au Fonds de développement, m'avaient bien dit que l'École faisait toujours très bien les choses!...

Nous avons passé, Georges Cartier et moi-même, plus de trente années dans l'univers des bibliothèques et notre implication dans le développement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information, dans l'évolution de la profession de bibliothécaire, dans la recherche de l'excellence a été constante et, surtout, passionnante. Le don, qu'au nom de ma famille, j'ai remis à l'EBSI pour la création d'une bourse annuelle offerte aux étudiants et étudiantes constitue en quelque sorte le prolongement de cette implication.

Il est toujours un peu malaisé de parler objectivement de quelqu'un dont on a partagé la vie pendant quarante années, quelqu'un qu'on a accompagné, aimé et admiré. Je vais toutefois tenter de décrire brièvement le cheminement professionnel assez singulier de Georges Cartier dont on veut aujourd'hui commémorer le souvenir. Du même coup, ce sera le résumé d'une partie de la lointaine histoire de la BN que beaucoup d'entre vous sont trop jeunes pour avoir connue.

Après ses études classiques et la pratique intensive du piano depuis sa

prime enfance, Georges Cartier est éligible au prix Archambault qui lui permettrait de poursuivre des études musicales, mais il rêve de devenir écrivain. Il s'inscrit donc à la faculté des Lettres de l'Université de Montréal où il obtient une licence en littérature et études gréco-latines. Après une scolarité de doctorat, il s'inscrit à l'École de bibliothécaires où il obtient le premier prix d'excellence. À la sortie de l'École, il travaille durant quelques années à la Commission des écoles catholiques de Montréal, au moment où le réseau des bibliothèques scolaires est amorcé. Il fait paraître durant ces années quatre recueils de poèmes dont « La Mort à vivre », publié en Belgique, qui lui valut le prix Interfrance. À la fin des années 50, le Québec vivait toujours sous le régime duplessiste sans horizon, sans ouverture sur le monde extérieur. (Il n'y avait alors à Montréal à peu près pas de théâtre ni de cinéma intéressant. Il fallait aller à New York ou à Boston pour voir une grande exposition d'art). Nous avons décidé en 1957 de quitter le Québec pour aller vivre en France, ce pays que nous ne connaissions que de façon livresque. Nous sommes donc partis sur un modeste bateau, avec notre petite fille de deux ans, trois valises et une machine à écrire. La rédaction de textes littéraires pour Radio-Canada, une bonne soixantaine, nous apportait quelques ressources financières. Ce séjour nous a permis de voyager en France et en Italie, d'élargir notre culture, de visiter les musées, de connaître le théâtre. Il permit aussi à Georges Cartier d'écrire son premier roman, « Le Poisson pêché », qui fut couronné par le prix du Cercle du livre de France.

Un an plus tard, après la relâche des émissions culturelles de Radio-Canada, les vivres vinrent à manquer et nous revenions au Québec. Georges Cartier fut presque immédiatement engagé par le collège Sainte-Marie qui lui donnait le mandat d'organiser et de développer la bibliothèque qui allait servir d'assise à la future bibliothèque de l'UQAM. En

1960, le recteur de l'Université de Montréal lui demandait d'analyser la situation de l'École de bibliothécaires et de lui présenter un rapport pour donner à cette école une dimension vraiment universitaire. La même année, l'Unesco tenait à Montréal sa première Conférence sur l'Éducation des adultes. Georges Cartier accepta d'organiser une salle de presse et de mettre en place les mécanismes de communication avec les médias. À la fin de la Conférence, le directeur de l'Information de l'Unesco, ravi de la couverture médiatique de l'événement, lui offrait de venir à Paris, mettre sur pied un service de distribution de l'information aux quelque cent pays membres de l'Unesco et de créer un Centre de documentation pour les correspondants étrangers. Et c'est ainsi que nous repartions pour l'Europe pour y demeurer un peu plus de trois ans. À notre arrivée à Paris, c'était précisément l'année où l'Unesco lançait une campagne mondiale de financement pour sauver les 24 temples égyptiens qui menaçaient d'être engloutis par la construction du Haut barrage d'Assouan (il est inutile de dire que la diffusion de l'information relative à la campagne – description du projet et des monuments, évolution des rentrées de fonds, plans de sauvetage proposés, communiqués de presse, entrevues – fut l'une des priorités du service de distribution de l'information). Lors de ce second séjour, avec un salaire assuré cette fois, c'est toute l'Europe qui nous était offerte. Nous avons pu visiter, entre autres, les bibliothèques nationales d'une bonne dizaine de pays.

En 1963, le sous-ministre des Affaires culturelles, Guy Frégault, demandait à Georges Cartier de rentrer au Québec pour prendre la direction de la bibliothèque Saint-Sulpice dont le ministère nouvellement créé venait d'hériter du Secrétariat de la province. L'institution avait été fermée de 1931 à 1944, date où le gouvernement du Québec en avait fait l'acquisition. Il n'est pas exagéré de dire que cette bibliothèque avait stagné pendant une trentaine d'années et que

Remise de la bourse Georges-Cartier (suite)

l'édifice où elle était logée était en très mauvais état. (Les journalistes l'appelaient le « sarcophage des Sulpiciens »).

Après quelques rencontres à Paris et à Montréal avec le sous-ministre et plusieurs mois de correspondance (pour établir les conditions d'acceptation du poste, en particulier la restauration du « mausolée » de la rue Saint-Denis et la transformation éventuelle de la bibliothèque Saint-Sulpice en bibliothèque nationale), Georges Cartier accepta le poste et nous revenions au Québec au début de 1964. Il dut alors mettre en veilleuse – et pour plusieurs années, sa carrière d'écrivain. Les années suivantes furent consacrées à la préparation de la loi 91, à la réfection de l'édifice de la rue Saint-Denis (il y eut pour plus d'un demi-million de dollars de travaux), au recrutement du personnel, qui est passé de quinze employés à une centaine et, surtout, à la sensibilisation des milieux culturels dont il fallait obtenir l'appui pour faire éclore le projet de Bibliothèque nationale.

La loi de la BN fut sanctionnée trois ans plus tard. Comme le disait Lise Bissonnette dans une allocution récente, « la Bibliothèque nationale du Québec fut une remarquable conquête en 1967 ». Il fallait désormais mettre en place des structures prévues dans la loi, dépôt légal, bibliographie nationale courante, mécanismes de collaboration avec les bibliothèques du Québec et de l'étranger, établir un plan de construction, les espaces étant déjà limités, malgré l'achat de l'ancienne bibliothèque juive, rue de l'Esplanade, rebaptisée annexe Aegidus-Fauteux en l'honneur du premier conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice.

En 1973, survint ce que les journaux ont appelé « l'Affaire des manuscrits » qui éclata après la divulgation d'une directive ministérielle ordonnant au Conservateur en chef « de transférer tous les manuscrits littéraires et culturels, y compris les cartes et plans non publiés, les photographies

originales et les microfilms de documents non publiés aux Archives de la province », ce qui impliquait la cession aussi bien des lettres des patriotes de 1837 que les manuscrits des auteurs modernes et contemporains tels Nelligan, Miron, Lalonde et combien d'autres qui étaient entrés à la BN massivement lors des événements d'octobre 70. Cette directive suscita une crise majeure et les protestations virulentes des associations de bibliothécaires, d'éditeurs, d'écrivains et des chercheurs de toutes disciplines. Cette querelle entraîna aussi la démission du conservateur qui avait tenté en vain, pendant sept mois, de dissuader les autorités du ministère de mettre cette directive en application, et qui ne pouvait être solidaire d'une politique aussi aberrante qu'absurde. Quelques mois après sa démission, Georges Cartier devenait professeur à l'EBSI puis directeur de l'École pour les quatre années suivantes.

En 1977, il accepte, à la demande du ministre de la Culture, de mettre sur pied une Direction générale des arts et des lettres. Stimulé par un nouveau défi, il se disait qu'après s'être préoccupé de la santé et de l'éducation, le gouvernement allait enfin s'intéresser à la culture!... Et nous voilà repartis vers l'inconnu, dans la belle ville de Québec! Deux années de recherche à la Mission gouvernementale permanente permirent à Georges Cartier de publier un essai sur « Les Relations culturelles internationales du Québec » et d'étudier, à la demande du cabinet du Premier ministre, l'impact du Libre échange sur les activités culturelles québécoises. En 1986, le ministre de la Culture lui propose de reprendre la Bibliothèque nationale pour y préparer une nouvelle loi qui allait faire de la BNQ une Société d'État, c'est-à-dire un organisme disposant d'une autonomie plus grande. Il mit trois ans à réaliser ce mandat et prit sa retraite en 1989. L'année précédente, l'Université de Moncton lui avait décerné un doctorat honoris causa pour « sa contribution à l'épanouissement de la vie

culturelle et la mise en valeur du patrimoine québécois et son rayonnement à l'étranger ».

À partir de 1976 et jusqu'à son décès, en 1994, Georges Cartier se remit à l'écriture de façon intermittente et publia un second roman, une rétrospective de sa poésie et deux récits. Un recueil de poèmes posthumes a aussi paru en 2001. Voilà donc la synthèse du parcours de celui que la remise d'une bourse à son nom aujourd'hui veut honorer à l'occasion du dixième anniversaire de son décès. Je puis dire en toute sincérité que ce parcours, interrompu trop tôt, a été des plus heureux et passionnés, malgré quelques antagonismes et épreuves survenus en cours de route. Je puis dire avec autant de sincérité que, personnellement, j'ai été comblée de le partager. Puisse ce cheminement professionnel insuffler chez les étudiants et étudiantes de l'EBSI et chez vous, particulièrement, Stéphanie, le désir de relever les défis les plus exigeants!

Céline R. Cartier

CONFÉRENCE-MIDI 17 JANVIER 2005

Exploring sociotechnical interaction with Rob Kling: a (partial) view from the UK, par Mme Elisabeth Davenport, professeure invitée, de la School of Computing, Napier University, Edinburg UK.

Cette conférence se voulait une introduction aux concepts fondamentaux autour desquels gravitent les intérêts de recherche de Mme Davenport. Elle était centrée en particulier sur l'apport de Rob Kling à l'étude des aspects sociaux des nouvelles technologies et de l'informatique.

Mme Davenport nous a d'abord fourni un bref aperçu de la "sociotechnical tradition" du Royaume-Uni, ses principaux courants de pensée et leurs caractéristiques. Cet aperçu servait de mise en contexte à la présentation de Rob Kling et d'un de ses textes, fondamental dans le domaine, datant de 1982, intitulé "The web of computing".

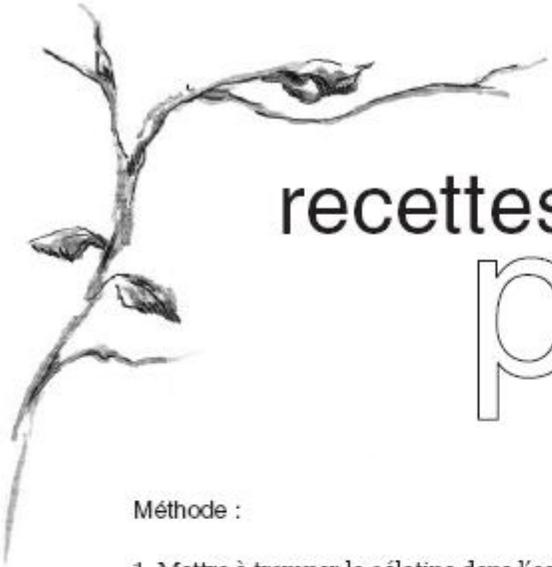
Le corps de l'exposé a été l'explication de quelques concepts-clés que sont les "multiple points of view", les "social choices", "the production lattice (and the problematization of the user)", les "socio-technical interaction networks", et les "institutional regimes of truth". En conclusion, les conséquences sociales des idées de Kling ont été présentées, ainsi qu'un bilan sur leur intégration aux études "socio-techniques" et sur les orientations actuelles de ce domaine.

Myrienne Dubé

Mousse à l'érable

Clément Arsenault

Sirop d'érable	250 ml
Gélatine	1 sachet de 7 g
Eau froide	¼ de tasse
Jaunes d'œufs	2
Blancs d'œufs	2
Crème 35%	225 ml
Sucre d'érable granulé	2 cuil. à soupe
Fraises	



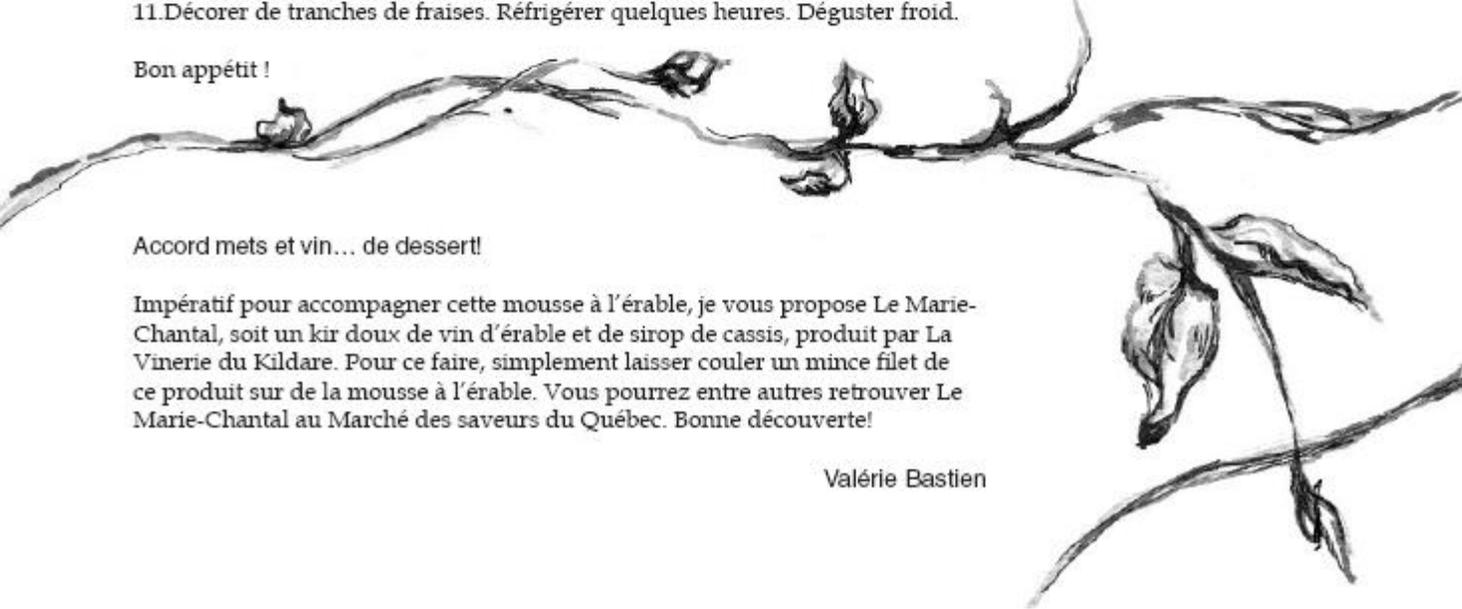
recettes

printemps

Méthode :

1. Mettre à tremper la gélatine dans l'eau froide pendant environ 20 minutes. Si on utilise de la gélatine en feuille on doit utiliser environ 4 feuilles de 2 g que l'on fait tremper dans un grand bol d'eau froide.
2. Séparer les œufs, faire mousser les jaunes dans un cul de poule.
3. Chauffer le sirop jusqu'à ébullition.
4. Incorporer dans le sirop bouillant la gélatine. Bien remuer au fouet.
5. Verser en filet le sirop chaud sur les jaunes d'œufs tout en remuant vivement au fouet.
6. Fouetter l'appareil au malaxeur (vitesse rapide mais attention aux éclaboussures !!!) pour émulsionner, puis à vitesse moyenne jusqu'à refroidissement complet du mélange. Ce mélange s'appelle dans le jargon culinaire un "appareil à bombe".
7. Dans un autre bol, fouetter la crème sans trop la serrer (elle aura une texture dite "fofolle", hi hi !).
8. Incorporer délicatement en plusieurs fois la crème fouettée dans l'appareil à bombe à l'érable.
9. Fouetter maintenant les blancs d'œufs au malaxeur (pleine vitesse). Faire mousser (1 à 2 minutes), puis ajouter graduellement le sucre d'érable granulé. Continuer à fouetter jusqu'à formation de pics mous (genre bec d'oiseau) puis incorporer cette meringue dans la crème à l'érable en la pliant délicatement au fouet juste ce qu'il faut pour obtenir un mélange homogène.
10. Mouler aussitôt dans des coupes en verre (environ 6). Pour obtenir de belles coupes d'aspect professionnel, ce moulage peut être fait à l'aide d'une poche à décorer.
11. Décorer de tranches de fraises. Réfrigérer quelques heures. Déguster froid.

Bon appétit !



Accord mets et vin... de dessert!

Impératif pour accompagner cette mousse à l'érable, je vous propose Le Marie-Chantal, soit un kir doux de vin d'érable et de sirop de cassis, produit par La Vinerie du Kildare. Pour ce faire, simplement laisser couler un mince filet de ce produit sur de la mousse à l'érable. Vous pourrez entre autres retrouver Le Marie-Chantal au Marché des saveurs du Québec. Bonne découverte!

Valérie Bastien



Brochettes de poulet

Christine Dufour

été

2005

Voici l'une des recettes
"estivales" que je préfère :

1/4 tasse de sucre
1/2 tasse de sauce soya
2/3 tasse d'huile
2 c. à table de jus de citron
Poudre d'ail au goût

Méthode :

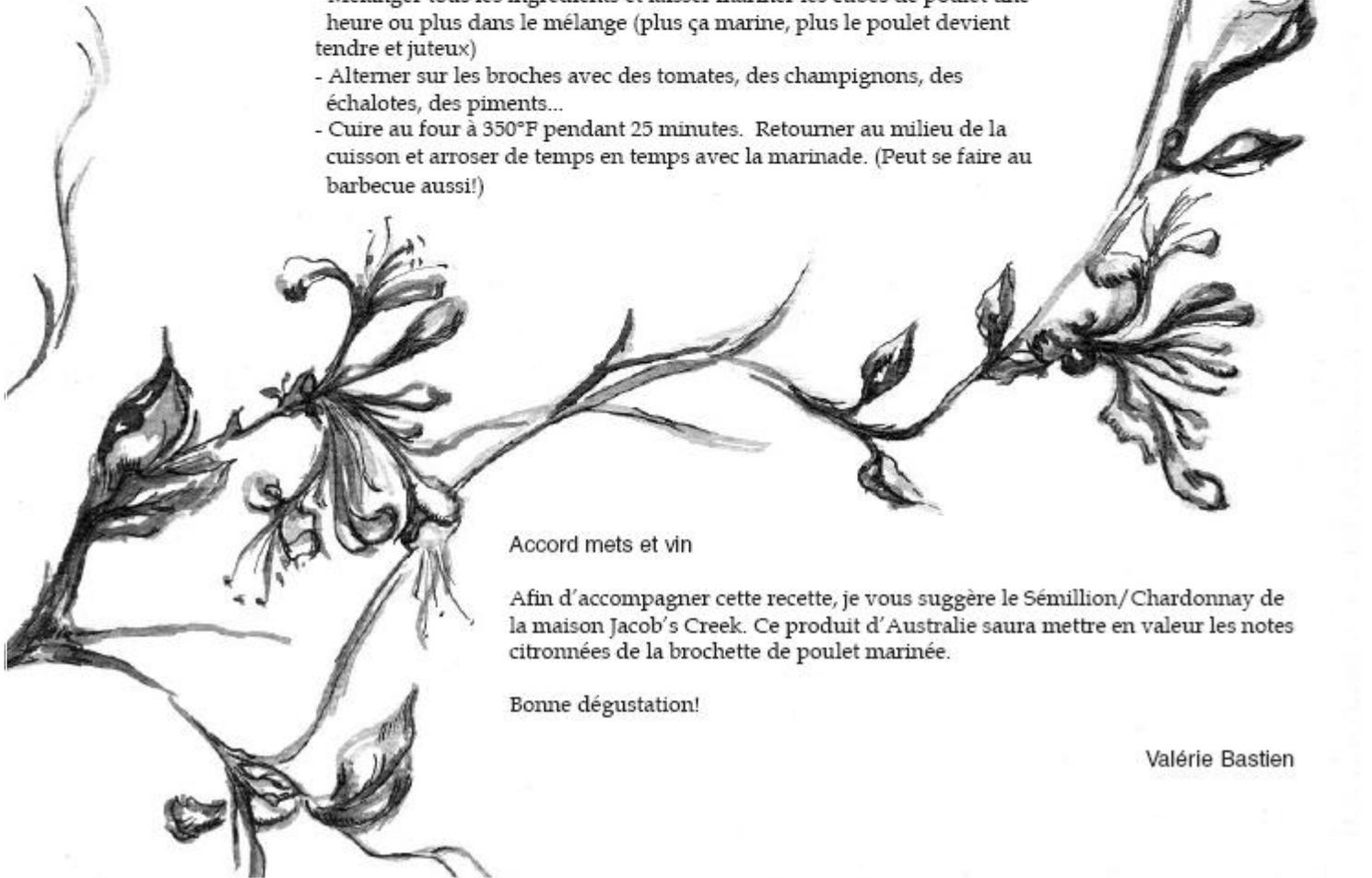
- Couper le poulet en cubes
- Mélanger tous les ingrédients et laisser mariner les cubes de poulet une heure ou plus dans le mélange (plus ça marine, plus le poulet devient tendre et juteux)
- Alterner sur les broches avec des tomates, des champignons, des échalotes, des piments...
- Cuire au four à 350°F pendant 25 minutes. Retourner au milieu de la cuisson et arroser de temps en temps avec la marinade. (Peut se faire au barbecue aussi!)

Accord mets et vin

Afin d'accompagner cette recette, je vous suggère le Sémillon/Chardonnay de la maison Jacob's Creek. Ce produit d'Australie saura mettre en valeur les notes citronnées de la brochette de poulet marinée.

Bonne dégustation!

Valérie Bastien



Entrevue avec Gilles Hébert

Q: *Depuis combien de temps travailles-tu à la bibliothèque de bibliothéconomie ?*

Ça fait pas si longtemps, à peu près cinq ans.

Q: *Quel a été ton parcours, qu'est-ce qui t'a amené à travailler ici ?*

Moi, je n'ai pas fait beaucoup d'études. J'ai fini mon secondaire cinq et j'ai été sur le marché du travail très tôt. En fait, j'ai commencé, à 19 ans, à l'Université de Montréal, et ça fait 25 ans que je travaille ici. J'ai fait plusieurs départements, j'ai commencé par être commis à la Faculté de droit, auprès des étudiants, pendant huit mois.

Ensuite, pour avoir ma permanence, il a fallu que j'aie à la réception des marchandises. C'était une genre de porte d'entrée, parce que pour tous les autres postes de commis, ça prenait de l'ancienneté... Comme c'était un poste où personne ne voulait aller, j'ai obtenu ma permanence là. J'y suis resté deux ans, puis ensuite, j'ai eu un autre poste. Je suis retourné à la Faculté de droit, comme commis, où je suis resté 14 ans.

Après ça, j'ai travaillé à la photocopie. Pas ici, mais au site central, où on s'occupe de l'assemblage. Là il y a de très grosses machines qui valent très très cher, des centaines de milliers de dollars. Mais je me suis aperçu que moi et ma machine, on était tout le temps de la même humeur. On parle pas à grand monde... Bonne humeur, pas de bonne humeur, la machine, elle est toujours là. Ce côté-là, je me suis aperçu que ce n'était pas mon domaine.

Quand j'ai eu une chance de faire une application, comme je commençais à avoir beaucoup d'ancienneté, je voulais entrer dans les bibliothèques, comme commis. Je suis simplement commis, je ne suis pas technicien ou bibliothécaire, j'ai aucune formation là-dedans. Quand je suis arrivé, j'ai appris comment fonctionnait Atrium. Je ne connaissais pas ce

qu'était un périodique ou une monographie, ou les cotes Dewey, cotes LC... J'aime bien apprendre... Quand tu as le goût d'apprendre, tu « catches » plus vite, j' imagine...

C'est motivant, parce que je me suis retrouvé encore une fois avec les étudiants. C'est une source d'inspiration parce que les étudiants sont toujours jeunes. C'est nous qui vieillissons... Moi je trouve ça très motivant aussi, parce qu'il y a toujours de l'interaction. Les étudiants posent des questions, tu essaies de répondre le mieux possible, mais je n'ai pas toutes les réponses.

La majorité des étudiants sont très gentils, et il y a une petite minorité qui le sont moins. Quand tu fais un sourire à quelqu'un, puis qu'il t'en fait un, ça va très très bien. J'essaie d'être le plus souriant possible. Lorsque les gens ne sont pas bien gentils, je ne suis pas gentil non plus. Si les gens sont fermés entre eux, eh bien, ils restent fermés, on ne peut rien faire.

Q: *Quel aspect de ton travail aimes-tu le plus et quel aspect aimes-tu le moins ?*

Mon emploi est très diversifié. Je ne reste pas là à faire juste une chose, juste à passer des livres. Je classe des livres, je m'occupe de la réserve, je vais au dépôt central en bas, j'envoie des PEB... C'est bien intéressant, c'est le côté le fun. Puis le côté le plus le fun, c'est d'être avec les étudiants...

C'est très motivant de voir des étudiants qui arrivent ici pour apprendre et de savoir qu'ils se placent bien aussi. Si le monde étudiait ici en bibliothéconomie et qu'il n'y avait pas d'emplois après, ça serait un peu décourageant. Mais la plupart de ceux que je rencontre qui ont étudié ici sont bien heureux. C'est bien le fun de voir des étudiants plus tard, parce que les étudiants, veut veut pas, ils te tiennent. Vous avez beaucoup d'adrénaline. C'est motivant pour nous

de faire affaire avec vous.

Le côté moins le fun... je ne sais pas. Je ne rentre pas de reculons à mon emploi. Ça, en partant c'est bien agréable. Mais je suis une personne normale comme tout le monde, et je pense qu'il y a des journées où je ne file pas comme tout le monde aussi. Enfin, des fois veut, veut pas, quand tu fais affaire avec le public, c'est pas tout le monde qui est agréable.

Les étudiants qui pensent qu'on sait tout, ça me frustre. Quand je suis arrivé, l'informatique commençait. Je suis pas fort en informatique. Puis les gens, lorsqu'ils ont un problème en informatique, pensent que tu as la réponse parce que tu travailles ici. Mais non, pas du tout, nous n'avons pas été formés du tout là-dessus. Les gens, ils pensent tout de suite qu'il faut tout le temps que tu aies la réponse.

Q: *Ton secret pour être toujours de bonne humeur...*

Moi, je suis un rêveur. J'apprécie mon emploi. Bon, il y a beaucoup de gens qui disent qu'on n'a pas un gros salaire... mais on a plein d'avantages. Moi, j'ai eu l'occasion de prendre une année différée, puis de voyager, de visiter l'Europe. Moi, ce que j'aime le plus, c'est de voyager et j'aime beaucoup l'histoire...

C'est un petit peu ça qui me rend de bonne humeur, c'est de rêver... C'est sûr qu'il y a des gens plus tristes que nous dans le monde. Je ne regarde pas nécessairement ça, mais c'est ça, il y a des gens plus heureux que nous, puis il y a des gens plus tristes. J'essaie de me situer dans le milieu, être le plus heureux, puis ne pas me créer des problèmes ou quoi que ce soit, de chercher le côté positif.

Q: *Si tu étais responsable du budget et tu avais un budget à tout casser, qu'est ce que tu changerais ici, à la bibliothèque ?*

Oh boy, qu'est-ce que je changerais... j'essayerais de mettre des fenêtres.

Entrevue avec Gilles Hébert (suite)

Non, ça serait une chose impossible. C'est une question de se mettre à jour dans notre collection et les ordinateurs. On a eu un plus gros budget dans les deux dernières années et on commence à acheter beaucoup plus de livres. Pour vous ça paraît peut-être pas beaucoup, mais pour nous ça paraît... parce qu'on était moins à jour. L'idéal, c'est de se mettre à jour... acheter les livres les plus récents pour être à la fine pointe. Moi, si j'avais le budget, ça serait ça. Mais c'est une grosse question que je ne me suis jamais posé non plus parce que ce n'est pas moi qui a le budget.

Q: *Quels sont tes loisirs ?*

Très sportifs...oui. Mais j'aime beaucoup la lecture, première des choses. J'aime bien lire, beaucoup de livres, beaucoup de sortes de livres, beaucoup de livres d'histoire aussi, surtout sur l'Europe... En ce moment, je suis en train de lire le Code Da Vinci, comme la plupart des gens, d'ailleurs.

Mes loisirs,... je suis un gars qui fait du jogging. L'été, je pars d'ici, deux ou trois fois semaine, et je vais chez nous à la course. Je reste à huit kilomètres d'ici environ. Je fais ça pour être en santé le plus longtemps possible. Je joue au raquet-ball. Dernièrement, j'ai arrêté un petit peu mais avant j'étais inscrit au Cepsu et j'étais plus régulier.

Moi, je suis un sportif d'extérieur aussi. Je fais du hiking. J'aime beaucoup la montagne. Je suis un gars de ville et les fins de semaines j'essaie tout le temps de partir pour relaxer. J'aime beaucoup aller à Sutton, à Tremblant, des trucs comme ça. J'ai été dans l'ouest américain, justement pour faire beaucoup de hiking. J'ai descendu le Grand Canyon, mais pas jusqu'en bas, parce que j'étais avec ma blonde et on avait un laps de temps. C'est dans nos projets d'y retourner...

Enfin je suis un gars qui aime beaucoup prendre un cinq à sept le ven-

dredi. Ça décompresse tout le temps même si je n'ai pas une job stressante. En fait, c'est une job très facile. Ça c'est une autre raison pour quoi j'ai le sourire. Quand je finis à cinq heures, ma job est sortie de ma tête. Je ne veux pas dénigrer les commis mais en tout cas, moi, je trouve que c'est une job qui ne demande pas beaucoup d'effort ou de concentration.

Q: *Tes projets d'été...*

Cet été, j'ai peut-être des amis de France qui vont venir. Je vais leur faire visiter le Québec... Sinon, la prochaine fois, c'est moi qui veux partir... j'aime plutôt partir.

On va essayer d'aller à New York aussi. Les Français, quand ils viennent, ils aiment bien aller à New York. Ils aimeraient aussi bien aller aux chutes Niagara, tant qu'à traverser l'Atlantique.

Moi, c'est sûr que, personnellement, j'aime mieux New York que les chutes Niagara. J'ai été deux fois là-bas, il y a plein de musées, c'est bien intéressant.

Q: *Suggestion de lecture...*

Ah mon dieu... comme je l'ai déjà dit, je suis en train de lire le Code Da Vinci. Moi j'aime bien l'idée que, quand il arrive pour donner le punch, là il passe à l'autre chapitre. C'est parce qu'il y a comme trois choses qui se déroulent en même temps, il parle d'inspecteurs, du professeur, et de Silas... et là t'arrive, et ah, il te passe à l'autre, et ah, il te passe à l'autre... Moi, je trouve ça bien intéressant...

Qu'est-ce qu'il y a aussi... ah, une trilogie de Michel Folco : Dieu et nous seuls pouvons, Un loup est un loup, En avant comme en avant!. C'est très intéressant, ce sont de bons petits livres et je pense que le sujet est emballant pour tout le monde.

Myrienne Dubé

CONFÉRENCE-MIDI 15 FÉVRIER 2005

The Many Hands of Science (an overview of collaboration, co-production and co-authorship trends), par Blaise Cronin (Dean and Rudy Professor of Information Science, School of Library and Information Science, Indiana University)

Les réseaux socio-cognitifs entre chercheurs, tel était le sujet général de cette conférence. M. Cronin a présenté un survol de ses recherches portant sur un type de paratextes précis, les remerciements (acknowledgments), comme sources de renseignements sur la collaboration et l'interdépendance chez les scientifiques.

Après un bref exposé des facteurs et conséquences liés au passage d'un mode de production artisanal à un mode de production industriel dans le domaine de la recherche scientifique, M. Cronin a décrit les principaux indicateurs de collaboration et leurs caractéristiques. Il a par la suite insisté sur la forte croissance, depuis 1990, de l'"hyperauthorship" (la multiplication du nombre d'auteurs par texte, résultant de collaborations à grande échelle).

Le cœur de la présentation était constitué de la synthèse des processus et des résultats de ses recherches. Celles-ci avaient comme base le dépouillement manuel de périodiques dans plusieurs domaines, sur de très longues périodes. Il fut entre autres question d'études de corrélation entre nombre de remerciements et nombre de citations et de différentes catégories de support mentionnées. M. Cronin a conclu avec une mention des nouvelles possibilités d'études automatisées. Celles-ci ont été explorées par Gile et Council et présentées dans leur article "Automatic Acknowledgement Extraction and Indexing" (2004).

Myrienne Dubé

La saison estivale, saison des festivals

Pour les amateurs de théâtre, l'été est souvent vécu comme la saison morte. On croit qu'il n'y a plus que les « théâtres d'été » (hauts lieux du rire gras), foison en régions, qui perpétuent l'acte théâtral en saison estivale... Et bien détrompez-vous ! L'été est la saison des festivals et le théâtre n'y échappe pas. Deux événements fort différents mais tout aussi intéressants l'un que l'autre se dérouleront cet été pour le plaisir des « théâtraux ».

Le Festival de Théâtre des Amériques, du 25 mai au 8 juin 2005

Ce festival biennuel est né en 1985. Le Festival de Théâtre des Amériques programme des spectacles provenant des quatre coins du globe. On peut assister aux spectacles des plus grands créateurs de théâtre du moment qui, sans le festival, ne seraient pas présentés au Québec. Les grands créateurs d'ici y sont aussi à l'honneur. Lors de la dernière édition, la reprise de La trilogie des dragons de Robert Lepage, spectacle-phare de la création québécoise, a fait courir les foules.

Le prix des billets est assez élevé mais c'est un cadeau qu'il faut s'offrir. J'ai assisté au spectacle Tambour sur la digue du théâtre du Soleil lors de la 9e édition, et ce fut sans doute la plus belle expérience théâtrale qu'il m'ait été donné de vivre !

Le volet Nouvelle Scène présente des spectacles québécois de grande qualité, produits par des compagnies de la relève. Plus abordables, les pièces de ce volet permettent de belles découvertes.

Au moment de la rédaction de cet article, la programmation complète du festival n'était pas encore connue. À suivre... <http://www.fta.qc.ca/>.

Le Festival Fringe de Montréal, du 9 au 19 juin 2005

D'un tout autre genre, il s'agit de la 15e édition de ce festival montréalais. Le Fringe a ceci de particulier qu'il a des cousins partout sur la planète. En effet, il y a 49 festivals Fringe dans le monde, dont 17 au Canada. Le premier Fringe (et le plus gros) est né à Édimbourg, en Écosse, en 1947. En raison de son histoire anglophone, le festival Fringe n'est pas encore très connu du public francophone. Pourtant, chaque année, 25 % de la programmation du Fringe est en français.

Le terme Fringe signifie « en marge ». Et c'est bien ce que propose ce festival, des spectacles marginaux, dans tous les genres, provenant d'un peu partout au Canada et du monde entier (certaines troupes font la tournée des Fringe). C'est une vitrine exceptionnelle pour découvrir des troupes de la relève. Chaque année, environ 80 spectacles sont présentés dans une dizaine de salles. Un véritable marathon théâtral ! Les troupes ont une demi-heure pour s'installer avant le spectacle et 15 minutes pour vider les lieux avant la prochaine troupe ! Les spectacles sont présentés toute la journée, en après-midi, en soirée et même parfois à minuit.

Le Fringe est très démocratique : les spectacles à l'affiche sont choisis par tirage, et non sélectionnés par un jury. On peut donc y retrouver le meilleur et le pire... Les billets sont très abordables (ils ne doivent pas excéder 9 \$) : il est alors plus facile pour le spectateur de prendre des risques et de faire des découvertes théâtrales. Cette accessibilité favorise les jeunes compagnies qui veulent faire connaître leur travail, sans qu'elles aient à déboursier beaucoup d'argent pour louer une salle. Il en coûte autour de 600 \$ pour participer au Fringe et donner 6 représentations. L'argent de la vente des billets va entièrement aux compagnies.

Pour s'aider à choisir, on peut visiter

« la tente à bière » du festival où sont présentés divers spectacles extérieurs et où sont affichées des critiques rédigées par les festivaliers. On peut aussi assister à la conférence de presse du festival intitulée « Folies Fringe », lors de laquelle chaque troupe présente un court extrait ou un « teaser » de son spectacle. Les spectacles étant nombreux, les troupes rivalisent d'originalité pour attirer le public : nous sommes au Fringe, tout est permis ! La programmation complète sera distribuée quelques semaines avant le festival (habituellement, il s'agit d'un cahier spécial de l'hebdomadaire ICI).

L'expérience du Fringe est unique et je vous la recommande chaudement ! Pour plus de renseignements, visitez le site du festival à l'adresse suivante : <http://www.montrealfringe.ca/>.

Mariouche Famelart

Quelques suggestions de spectacles pour les mois à venir :

Du 1er mars au 9 avril

Tête Première, de Marc O'Rowe. Théâtre de La Manufacture, à La Licorne

Du 23 mars au 10 avril (pour les petits)

La cité des loups, de Louise Bombardier. Théâtre de l'Oeil, à la Maison-Théâtre

Du 12 au 30 avril

Diskoték, conception Sylvie Moreau et François Papineau, Momentum

Du 19 avril au 29 mai

Téléroman, de Larry Tremblay. Théâtre de La Manufacture, à La Licorne

Du 3 au 14 mai

Rabelais. Nouveau Théâtre Expérimental, à l'Espace Libre

Du 2 mai au 11 juin

Comme en Alaska, de Harold Pinter. Théâtre de Quat'sous

Du théâtre à moitié prix !

Plusieurs théâtres de Montréal participent à la promotion « jeudis deux pour un ». Certains jeudis prédéterminés, les théâtres participants réservent quelques paires de billets pour ces « deux pour un ».

Il faut cependant arriver tôt pour se mettre sur la liste et rester dans le théâtre pour pouvoir profiter du spécial. L'idéal est bien sûr de téléphoner à l'avance pour connaître les soirées du deux pour un, afin de les mettre à son agenda.

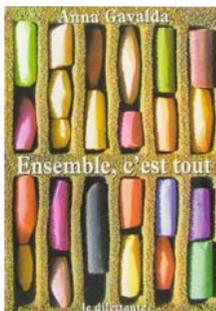
Quelques-uns des théâtres participants :

La Licorne, Jean-Duceppe et Espace Go. L'Espace Libre offre quant à lui deux billets pour 30 \$ lors de la première semaine de représentations.

Suggestion d'Anne-Marie :

Ensemble, c'est tout
Anna Gavalda

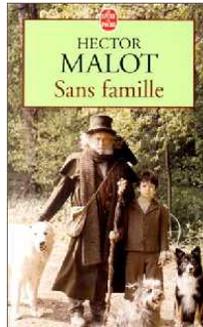
Camille, Philibert, Franck et Paulette : quatre vies brisées, quatre âmes inquiètes qui se croisent, s'apprivoisent et se lient. Une artiste anorexique, un vendeur de cartes postales accroché au passé, un cuisinier bourru et une vieille dame confinée à une maison pour « vieux » aboutissent sous le même toit, au fil d'une amitié qui permet à chacun de se découvrir et de découvrir les autres. Les thèmes qui traversent le roman sont intemporels – l'amitié, l'amour, la confiance – et se déploient dans des dialogues nombreux. Il suffit de quelques pages pour entrer dans l'univers des personnages... et de ne plus vouloir en ressortir.



Suggestion de Patricia :

Sans famille
Hector Malot (1830-1907)

« Je suis un enfant trouvé ». C'est ainsi que débute *Sans famille*, de Hector Malot. Il s'agit bien du roman qui a donné naissance à la série-culte de notre enfance. Je vous rassure tout de suite : il ne s'agit pas là d'un livre pour enfants, mais bien d'un livre sur les enfants. Il est difficile pour nous d'imaginer ce qu'étaient le mépris et l'opprobre qui planaient au-dessus de ces misérables enfants qui avaient la malchance de naître sans famille connue ou d'être abandonnés. Ils étaient incommensurables. *Sans famille* est un roman sur le thème de l'exploitation et de la négligence envers les enfants, thème qui malheureusement ne fait pas encore partie du passé... J'ai littéralement dévoré ce bouquin, à tel point que dès que j'ai eu terminé la dernière page, je me suis précipitée à la librairie pour me procurer *En famille*, la suite. Ce récit m'a profondément touchée.



Suggestion de Valérie :

Hélène de Champlain, tome 1 : Manchon et dentelle
Nicole Fyfe-Martel

Parfaite lecture d'été pour s'imprégner de l'histoire de la Nouvelle-France par l'entremise de Samuel de Champlain et de sa femme (plutôt rebelle!)... À noter, le tome 2 devrait paraître en mai prochain!

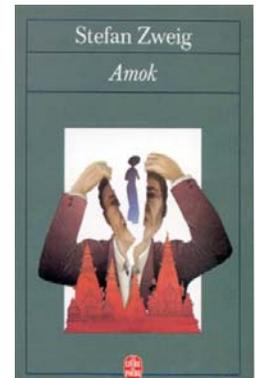


Lectures d'été : Les suggestions de l'équipe de rédaction

Suggestion de Michelle :

Amok
Stefan Zweig

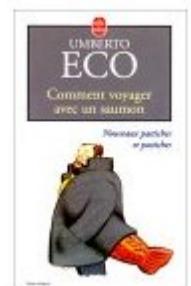
En Malaisie, l'amok est celui qui, pris d'une folie soudaine, se met à courir vers on ne sait quel but sans jamais pouvoir s'arrêter. Voilà qui donne le ton à ce recueil de trois nouvelles (*Amok*, *Lettre d'une inconnue*, *La ruelle au clair de lune*) d'un auteur autrichien de l'entre-deux guerres, peintre de l'âme humaine aux prises avec ses débordements et ses paradoxes. *Amok* brûle d'exotisme, de passion et de folie : lecture idéale pour les chaudes journées d'été à venir où tous les extrêmes sont permis...ou presque. Âmes froides et vulnérables s'abstenir!



Suggestion d'Élise :

Comment voyager avec un saumon
Umberto Eco

La tendance pour l'été 2005 sera aux livres pratiques. Peut-être voyagerez-vous durant la période estivale. Comment alors se passer de conseils comme : comment manger en avion, comment passer la douane, comment voyager dans les trains américains, comment faire tomber une valise à roulettes... Et ce n'est qu'un début. Notez qu'il s'agit aussi d'un ouvrage de référence en bibliothéconomie puisqu'on y apprend « comment organiser une bibliothèque publique ». Finalement, lire Umberto Eco sur la plage, ça fait toujours bonne figure (personne ne remarquera que votre maillot fait TRÈS 2004) !



Lectures d'été (suite)

Suggestion de Mariouche :

Petrus Barbygère

Scénario : Pierre Dubois
Illustrations : Joann Sfar

Une bande dessinée délicieuse et pétillante : Petrus Barbygère, le célèbre elficologue, est appelé à la rescousse dans l'Autre Monde pour sauver les lutins et autres créatures féeriques de Reddy Scarlett, un terrible pirate... Il sera aidé dans sa quête par les fantômes du Hollandais volant.



Pierre Dubois, qui se dit lui-même elficologue, propose une œuvre originale, onirique, poétique et drôle. Le style unique de Joann Sfar rend les illustrations savoureuses. Loin des clichés du genre fantastique.

Suggestion de Catherine :

Stupeur et tremblements

Amélie Nothomb

Une Belge découvre les lois hiérarchiques qui règnent dans une entreprise japonaise et elle nous raconte ses mésaventures. Avec son humour particulier, Amélie Nothomb nous propose une œuvre originale qui se dévore en une journée!



Vous pensez que le personnel de l'EBSI n'a pas de vie en dehors de l'École? Vous les soupçonnez d'être des androïdes? L'équipe de La Référence, toujours à l'affût d'un reportage de fond, a fait enquête : portrait d'un phénomène...

Isabelle Dion

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Cet été, je vais entreprendre l'aménagement paysager autour de ma maison.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans...?

R : Mon vélo!

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Je lirai des magazines tels que Châtelaine et Clin d'œil mais j'achèterai également La Presse du samedi pour la lire en entier.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : C'est un deux-pièces tout noir que je porte pour couper le gazon car je suis allergique au chlore!

Isabelle Bourgey

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Je projette de visiter la Gaspésie avec ma famille et ma parenté de France, surtout que mes enfants n'ont pas encore eu la chance de voir l'océan.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans...?

R : Un verre de Vinho verde Aveleda!

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Je lirai sûrement Harry Potter ainsi que les nouveautés de la bibliothèque municipale.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : C'est un deux-pièces bleu pâle, avec des ronds verts.

Le personnel et l'été

Carol Couture

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Faire de la voile, faire un voyage en Europe, probablement la Provence.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans...?

R : Faire de la voile!

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Lecture facile, des romans.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : Un bleu, un vert, un jaune et un beige (son préféré).

Yves Marcoux

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Une semaine en famille au Centre musical de CAMMAC (musiciens amateurs du Canada), au lac McDonald.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans...?

R : CAMMAC.

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : C'est le seul moment disponible pour faire des lectures de type fiction, roman.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : Noir.

Charles Ramangalahy

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Mon plus grand souhait est d'obtenir une subvention du CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) afin de pouvoir poursuivre mes projets de recherche durant l'été et en faire profiter les étudiants.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans...?

R : Mon ordinateur, ma famille et le vélo.

Le personnel et l'été (suite)

Charles Ramangalahy (suite)

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Des articles de périodiques dans le domaine de la gestion et la Bible.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : Je n'en ai pas (rires)! Jaune et bleu.

Lucie Carmel

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Aménager mon nouveau condo (je suis plutôt tournée vers le nid que vers l'extérieur cette année). L'année dernière, c'était l'Ouest canadien ; l'année prochaine ce sera sûrement l'Europe. Sur le plan professionnel, il y a toujours beaucoup de travail. Cet été, outre planifier les outils pédagogiques, il y aura le parc informatique à remplacer au laboratoire.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans... ?

R : Le printemps! J'aime observer le retour des oiseaux au printemps.

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Ce sera le prochain livre à être publié de Amin Maalouf, Jean-Christophe Rufin ou Bernard Werber (la suite de Nous, les Dieux).

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : Je crois que je ne me suis pas baignée depuis trois ans... Mais mon dernier maillot était fuchsia.

Éric Leroux

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Travailler ! D'abord, consacrer du temps à mes projets de recherche parce qu'en hiver, je n'ai pas le temps : je suis trop pris par l'enseignement. Il faut compter une semaine complète pour préparer un cours. J'assisterai à deux colloques en mai, à London (Ontario) et à Bruxelles (où je vais faire une communication). ... J'aurai aussi beau-

coup de travaux et de peinture à faire à la maison. Je compte bien prendre des vacances en famille et passer du temps de qualité avec mon enfant, mais avec un bébé d'un an, on ne peut pas aller très loin !

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans... ?

R : Prendre de longues marches avec ma blonde.

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Je suis un fana de romans policiers. Ils m'attendent pendant toute la session parce que j'ai trop de choses à lire pour ma préparation de cours et mes activités de recherche. J'ai bien hâte de lire Ensemble, c'est tout d'Anna Gavalda. L'été je lis aussi des best-sellers.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : Un vieux maillot beige (beige est sa couleur normale, ce ne sont pas les ans qui l'ont rendu de cette couleur-là) et ce n'est pas un Speedo ! Je l'ai acheté à Vancouver lors d'un congrès : il y avait une superbe piscine à l'hôtel et j'avais oublié le mien...

Réjean Savard

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : D'abord, des vacances avec mes enfants : je les emmène en France pour la première fois. J'irai ensuite en Norvège pour le congrès de l'IFLA. J'essaierai de faire, si je puis me le permettre, une excursion dans d'autres pays scandinaves. Je rêve depuis longtemps de les visiter, notamment d'aller à Helsinki, en Finlande. Toutefois, le congrès a lieu à la fin août, tout près de la rentrée, ce qui complique un peu les choses...

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans... ?

R : Aller à la mer ! Un été sans sentir l'air marin et le soleil n'est pas complet !

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Je n'y ai pas encore pensé, mais sûrement des romans policiers nou-

veau genre, pour me distraire. J'aimerais aussi lire des auteurs scandinaves : en voyageant, je trouve plaisant de lire un roman du pays que je visite.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : Je ne m'en souviens pas... rouge, je crois.

Clément Arsenault

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Plusieurs congrès (Scandinavie, Suède, Norvège) qui ne sont encore que des projets et deux semaines de décompression.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans... ?

R : Mon vélo !

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Martine à la plage ou Babar à la plage. Non, je n'y ai pas encore pensé.

Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : J'en ai un affreux qui est turquoise avec des fleurs blanches, acheté en désespoir de cause, et un autre vert lime et bleu.

Diane Mayer

Q : Quels sont vos projets pour cet été ?

R : Faire de la moto au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Q : Vous ne passeriez pas votre été sans... ?

R : Profiter de l'extérieur.

Q : Quelle seront vos lectures d'été ?

R : Un peu de tout. Des romans policiers, des autobiographies et des romans légers.

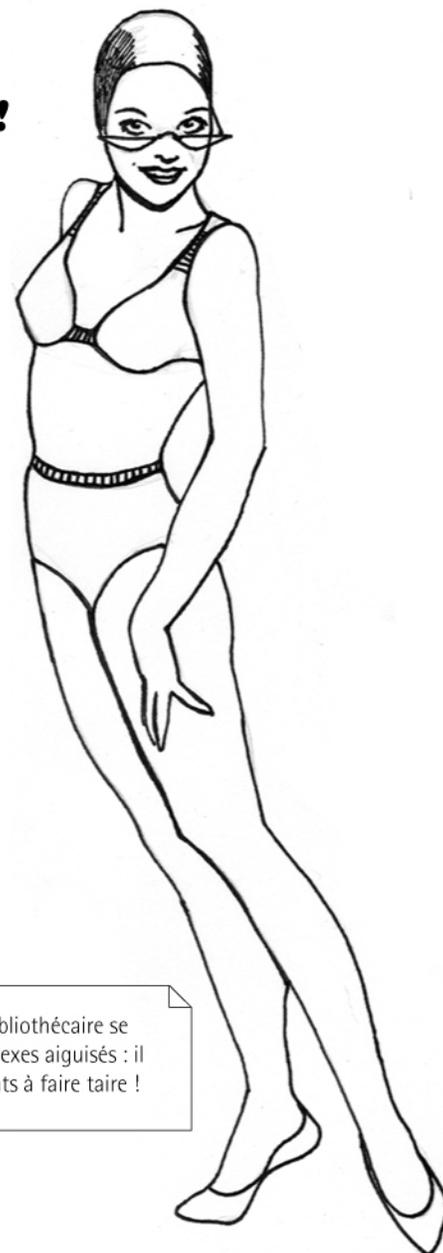
Q : De quelle couleur est votre maillot de bain ?

R : Il est bleu uni; c'est ma couleur préférée. C'est un maillot sport une pièce.

Tendances estivales 2005

Spécialistes de l'information, à la baignade !

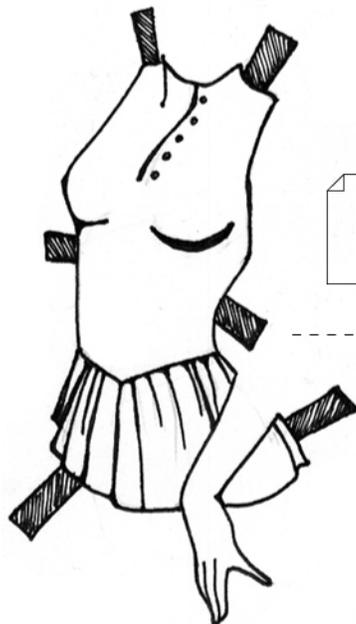
Mot d'ordre : ne pas bousculer les préjugés... Une bibliothécaire n'est JAMAIS sexy !



Même en tenue légère, une bibliothécaire avisée ne doit jamais se départir de son binocle, symbole de sa fonction.



Un maillot classique et sobre pour l'archiviste élégante.



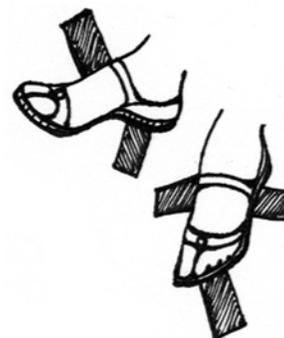
Même à la plage, la bibliothécaire se doit de garder des réflexes aiguisés : il y a toujours des enfants à faire taire !



Oui ! À la plage, dénouer son chignon est permis !



Lecture d'été ?



JEU : Vous avez bien lu les entrevues ?
Coloriez votre maillot préféré aux couleurs de celui de votre idole de l'E.B.S.I. ! Découpez les poupées et amusez-vous !
La Référence ne recule devant rien pour amuser son lectorat !

VOX POP: QUEL EST VOTRE PLAISIR COUPABLE ?

Merci à toutes les personnes qui ont accepté de partager leurs plaisirs coupables! Afin de vous déculpabiliser, nous vous encourageons à répéter à haute voix, devant votre miroir, cette merveilleuse citation de Friedrich Nietzsche, envoyée par Karine Lamy (M2), qui tombe juste à point :

"Deviens ce que tu es. Fais ce que toi seul peut faire" Friedrich Nietzsche

Partez maintenant à la découverte de vos compères...

Valérie Bastien. M1

L'été, à la nuit tombée, j'aime bien aller me baigner incognito dans la piscine du voisin!

Myriam Beauchemin. M2

Je suis religieusement Watatatow tous les jours depuis 10 ans, soit depuis la fin de mon baccalauréat (merci au magnétoscope!)

Michelle Bourque. M1

Certains soirs d'hiver, me louer un film triste au Blockbuster en sachant pertinemment que ça va me faire pleurer, et effectivement pleurer à chaudes larmes, partageant avec empathie les souffrances des personnages, bien emmitouflée dans ma « doudou », un sac de chips barbecue coincé entre un verre de bière et un rouleau de papier de toilette.

Gaya Déry. M1

Je ne peux me priver de ma poutine hebdomadaire...!

Patricia Desgagné. M1

Je suis une fervente admiratrice du Dr Pierre Mailloux.

Myrienne Dubé. M1

M'exclamer à tout bout de champ (et indépendamment du contexte) "On va les avoir, les Anglais!" et de rajouter aussi allègrement "Oups, je ne devrais pas dire ça..."

Me coucher entre les allées lorsque je vais au concert (la musique est beaucoup plus facile à écouter ainsi).

Mariouche Famelart. M1

J'aime regarder les matchs de lutte de la WWE.

Violaine Fortier. M1

Presque tous les jeudis des 3-4 dernières années, mon amie Véronique et moi envahissons mon salon. On met mon copain à la porte. On s'achète des sucreries, des chips, des gros sandwiches pleins de mayonnaise et on écoute toutes les émissions qui passent, de Watatatow à Occupation double...On rit, on pleure, on jacasse, on critique, on se moque mais surtout, on refait le monde en sacrant aux deux secondes!! C'est notre soirée de vieilles filles. Ça fait un bien fou et maintenant que je n'ai plus le temps, je m'en ennuie beaucoup!!

Anouk Francoeur. M1

J'adore mon « magic bullet » qui, en passant, est bien plus efficace que le « power chopper »!

Isabelle Jameson. M2

Les BD de Thorgal, pour la cuisse virile du viking en mini-jupe!

Matthieu Kovacs. C. archivistique

J'ai plusieurs plaisirs coupables que je n'ai jamais osé avouer à mes voisins. Parmi ceux-là, mentionnons plusieurs disques compacts de Céline Dion. J'en ai aussi de Michel Louvain, de Pierre Lalonde et de Wilfred LeBouthillier, sans compter des enregistrements de cassettes de René et Nathalie, de musique classique, d'oiseaux et d'insectes. J'adore encore les émissions en français et en anglais pour enfants, bien que j'aie 29 ans. Je ne peux me passer de grignoter en écoutant des émissions pour enfants. J'écoute également des épisodes d'Évangélisation 2000 et de Star Académie. Enfin, je ne peux résister à l'en-

vie de faire du pitonnage avec la télécommande, vu le grand choix d'émissions intéressantes. Quand j'étais enfant, je regardais le Village de Nathalie ou les Saperlipopettes.

Jean-Sébastien Lamontagne. C. G.I.N.

J'aime repasser (à l'aide d'un fer) mes billets de banque froissés afin de les rendre lisses et "présentables".

Il m'arrive de chanter des classiques de Dalida en me rasant.

Karine Lamy. M2

Pendant les fêtes, je regardais de façon complaisante les épisodes des "newlywed" avec Jessica Simpson et Nich Lachey. Ensuite, quelle malchance, les émissions se suivaient, je regardais "the Ashley Simpson show" sur la vie trépidante de la soeur de l'autre!!! Ha! C'est relaxant!

Élise Lassonde. M1

J'adore manger de la pâte à biscuit "pillsbury" pas cuite.

Alexandra Lavallée. M1

Mon SEUL plaisir coupable est le suivant: la seule émission télévisée que j'écoute est Watatatow et je ne peux m'en passer.

Tania Le Cavalier. M1

J'avoue, quand je vais à la pharmacie, je peux passer une heure à fouiner dans le département des cosmétiques... J'en ressors parfois avec les mains badigeonnées et quelque peu colorées par la panoplie de "testers" disponibles!

J'ai un petit plaisir hebdomadaire que je pratique depuis fort longtemps. Le samedi matin, je m'installe avec ma grosse robe de chambre, mes pantoufles en phantex et mon café devant les dessins animés et ce, sans aucune culpabilité!

VOX POP: QUEL EST VOTRE PLAISIR COUPABLE ? (SUITE)

Katia Martineau. M1

Séduite par la photo du plat qui se trouve sur la première page, j'achète parfois Coup de Pouce ou Châtelaine. Finalement, je ne fais jamais la recette (trop compliquée), mais je re-prends contact avec la "madame" en moi en lisant le magazine d'un bout à l'autre.

Isabelle Morissette. M1

Je connais tous les potins artistiques québécois, hollywoodiens, européens, tous, je ne peux m'empêcher d'avoir une curiosité voyeuriste. J'ai donc beaucoup de temps à perdre.

Catherine Roy. M1

Me peindre les ongles d'orteils en fushia tous les samedis après-midi en buvant un Piña Colada. C'est tellement relaxant! Et avec des amies, c'est encore mieux...

Me « gaufre » les cheveux dès qu'une occasion est un « un peu spéciale ».

Josiane Sauvé. M2

Fan de Bon Jovi.

Vicky Tessier. M1

Je m'amuse encore à éviter de marcher sur les lignes qui se trouvent sur le sol (d'ailleurs, ma coéquipière est "mourue" plusieurs fois en négligeant ces dangereux écueils...). Cet exploit est particulièrement ardu dans le passage menant à l'EBSI, là où les lignes en question sont très pâles...

Josée Toulouse. M1

J'achète La Presse... pour le mot croisé.

James M. Turner. Professeur

Végétarien depuis cinq ans, je n'arrive pas à me débarrasser de mon envie de la pire des viandes, les saucisses à hot-dog ! Ainsi, j'achète régulièrement les « tofu dogs » de Yves Veggie Cuisine pour me régaler secrè-

tement (plus maintenant !) de ces saucisses faites de tofu organique et non modifié génétiquement, le tout couvert de moutarde américaine et accompagné d'un cornichon à l'aneth. Mmmm, ce bon vieux goût d'antan...

Nadine Vigneault. M2

J'aime manger du Kraft Dinner, directement dans le chaudron (il reste plus chaud) avec une grosse cuiller de bois!

Nous aimerions faire une mention toute spéciale à une étudiante au certificat en archivistique, Élise Thierry, pour son petit plaisir coupable qui nous semble des plus ... succulents!

Élise Thierry. Certificat en archivistique

Alors... il faut que je l'avoue... oui, depuis plus de 20 ans, je suis accro aux... slurps. Je sais, j'aurais dû arrêter il y a longtemps, mais il n'y a pas de patch pour ça...

“Qu'est-ce qu'un slurp ?”, entends-je au fond de la salle.

Eh bien, voici la recette traditionnelle :

Préparation :

Dans un bol (de préférence, un joli bol rond avec son prénom dessus), mettre 2 cuillerées à thé de chocolat en poudre, ajouter 2 cuillerées de sucre (de type sucre cassonade roux, car oui, le slurp est une boisson saine), ensuite, verser du lait froid (du lait homogénéisé à 2 ou 3,25% de préférence). Et là, là... regardez bien, un phénomène chimique intéressant se produit : des bulles de chocolat remontent joyeusement vers la surface en émettant de petits plops de satisfaction. Et c'est ici la supériorité du slurp sur le chocolat chaud (le lait

chaud empêche ces bulles de se former et le chocolat chaud forme donc un mélange uniforme et monotone, bref, il est platte à mourir). À cette étape, surtout ne pas mélanger (vous pourriez détruire des bulles, vous vous rendez compte !).

Dégustation :

Muni de votre bol de slurp et d'une petite cuillère, installez-vous dans un canapé ou un fauteuil confortable. Avec la petite cuillère, allez creuser au fond du bol, d'une part afin de récupérer un peu de sucre et d'autre part pour créer de nouvelles bulles de chocolat (car en plus, c'est interactif), puis hop, vous en attrapez une dans votre petite cuillère avec un peu de lait. Vous devez donc avoir dans votre cuillère quelques grains de sucre cassonade, une ou deux bulles de chocolat, et un peu de lait, voilà ce trio parfait que vous pouvez maintenant avaler avec délectation. Vos papilles sont comblées, les grains de cristaux (sucre), la poudre (chocolat) et le liquide (lait) forment une parfaite alchimie. En avalant la cuillerée, vous notez qu'il se produit souvent un accompagnement sonore de type “shllllurp”, ou “shlurrrrrp” selon votre habileté musicale.

Et voilà, vous avez encore tout un bol pour vous entraîner, car le slurp se déguste lentement et entièrement à la cuillère.

Nota bene : si vous n'obtenez pas d'accompagnement sonore satisfaisant, vous pouvez aussi écouter “Ces gens-là” de Jacques Brel en même temps. Bonne dégustation...